UN LIBRARY
JUN - 1 1979
UN/SA COLLECTION

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE

Distr.
GENERALE
S/13366
30 mai 1979
ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 30 MAI 1979, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU GABON AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Suite au rectificatif publié par le représentant du Bénin - document S/13304/Corr.1 du 25 mai 1979, j'ai l'honneur de vous faire parvenir un communiqué ci-joint.

Je vous serai très reconnaissant de bien vouloir faire publier ce communiqué de presse comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la République gabonaise auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Léon N'DONG

Annexe

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite au rectificatif publié par le représentant permanent du Bénin auprès de l'Organisation des Nations Unies - document S/13304/corr.1 du 25 mai 1979, Annexe II, page 3, deuxième paragraphe ligne 4 : au lieu de Léon MBA, lire Germain MBA - la délégation gabonaise tient à réaffirmer la position de son pays contenue dans le document S/13347 du 23 mai 1979. Et ce n'est pas le rectificatif du 25 mai 1979 du représentant permanent du Bénin qui modifierait le caractère mensonger, tendancieux et diffamatoire de la partie de l'article de Jon Bradshaw consacré au Gabon.

En effet, compte tenu du rectificatif susmentionné, la phrase devrait se lire comme suit : "Il n'était pas étranger à la mort de Germain MBA, principal adversaire politique de Bongo. Personne n'a jamais revu MBA après qu'il ait été kidnappé à la sortie d'un cinéma de Libreville en 1968".

La délégation gabonaise qui s'étonne fort qu'un article signé et publié dans un magazine ait été rectifié par une tierce personne voudrait tout simplement rappeler que S. Exc. El Hadj Omar BONGO a accédé à la magistrature suprême le 28 novembre 1967 conformément aux dispositions pertinentes de la Constitution gabonaise. Le 12 mars 1968, S. Exc. El Hadj Omar BONGO, président de la République gabonaise a dissous tous les partis politiques qui existaient alors au Gabon et a créé un nouveau parti - le parti démocratique gabonais - au sein duquel tous les Gabonais sans distinction étaient appelés à militer. C'est en répondant à cet appel solennel du premier Gabonais que Germain MBA est rentré volontairement au Gabon pour se mettre au service de son pays. Quelque temps après, il sera nommé Conseiller chargé des affaires économiques à notre Ambassade à Bonn (République fédérale d'Allemagne), tout en assumant les fonctions de Conseiller spécial du Président de la République, chargé des affaires économiques. Par la suite, il sera Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République gabonaise auprès de la République fédérale d'Allemagne à Bonn jusqu'en 1971. Prétendre dès lors que Germain MBA ait été tué en 1968 dans les conditions macabres que décrit l'article n'est que mensonge et relève d'une fantaisie d'un fort mauvais goût.

New York, le 30 mai 1979